

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 4 novembre 2020 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020. Tous les chiffres sont présentés en dollars canadiens (« CAD »), à moins d'indication contraire. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 27 septembre 2020 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date (les « états financiers intermédiaires ») et nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 29 mars 2020 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 29 mars 2020 (le « rapport annuel »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter », « continuer », « cible » ou « potentiel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant aux présentes reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à poursuivre l'exploitation de notre entreprise en dépit des perturbations sociales et économiques causées par l'éclosion d'un nouveau coronavirus (la « COVID-19 ») à l'échelle mondiale;
- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel, de même que les autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- perturbations mondiales, y compris la pandémie de COVID-19 en cours qui a des répercussions importantes dans de nombreux pays;
- fermeture potentielle de nos magasins de détail et des magasins de détail de nos partenaires de gros pendant notre haute saison des ventes en raison des restrictions imposées par les autorités locales pour combattre la COVID-19;
- incapacité à ouvrir de nouveaux magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs en raison de la conjoncture générale découlant de la COVID-19, y compris toute détérioration de celle-ci;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la société ou d'autres déclarations fiscales;
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière;
- lutte inefficace contre la concurrence sur nos marchés;
- gestion inefficace de notre croissance;
- incapacité à maintenir de bonnes relations avec nos fournisseurs de choix et nos partenaires de gros;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale;
- incapacité à prévoir nos besoins en matière de stocks;
- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs;
- mauvaise gestion de la distribution de nos articles par l'intermédiaire de nos partenaires de gros et de nos distributeurs internationaux;
- échec de l'ouverture de nouveaux magasins;
- échec de notre expansion continue dans la région de la Chine élargie;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques à Hong Kong et des récentes manifestations dans plusieurs villes nord-américaines;
- échec de nos programmes de marketing;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- perturbation à notre siège social qui provoque une interruption de nos activités;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant aux présentes. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » ci-après.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB » et « HKD » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois et le dollar de Hong Kong, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Toute référence à l'« exercice 2018 », à l'« exercice 2019 », à l'« exercice 2020 » et à l'« exercice 2021 » s'entend de l'exercice clos le 31 mars 2018, de l'exercice clos le 31 mars 2019, de l'exercice clos le 29 mars 2020 et de l'exercice se clôturant le 28 mars 2021 de la société, respectivement.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020 par rapport au deuxième trimestre et au semestre clos le 29 septembre 2019, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)

	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en pourcentage	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :						
Produits	194,8	294,0	(33,7) %	220,9	365,1	(39,5) %
Marge brute	94,2	160,4	(41,3) %	99,0	201,3	(50,8) %
<i>Ratio de la marge brute</i>	<i>48,4 %</i>	<i>54,6 %</i>	<i>(620) pb</i>	<i>44,8 %</i>	<i>55,1 %</i>	<i>(1 030) pb</i>
Bénéfice (perte) d'exploitation	15,1	75,4	(80,0) %	(44,2)	47,9	(192,3) %
Bénéfice net (perte nette)	10,4	60,6	(82,8) %	(39,7)	31,2	(227,2) %
Bénéfice (perte) par action						
De base	0,09 \$	0,55 \$	(83,6) %	(0,36) \$	0,29 \$	(224,1) %
Dilué(e)	0,09 \$	0,55 \$	(83,6) %	(0,36) \$	0,28 \$	(228,6) %
Autres données¹ :						
BAIL	15,1	75,4	(80,0) %	(44,2)	47,9	(192,3) %
BAIL ajusté	15,7	79,2	(80,2) %	(30,8)	53,3	(157,8) %
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	<i>8,1 %</i>	<i>26,9 %</i>	<i>(1 880) pb</i>	<i>(13,9) %</i>	<i>14,6 %</i>	<i>(2 850) pb</i>
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	11,5	63,6	(81,9) %	(26,9)	40,8	(165,9) %
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) de base par action	0,10 \$	0,58 \$	(82,8) %	(0,24) \$	0,37 \$	(164,9) %
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) dilué(e) par action	0,10 \$	0,57 \$	(82,5) %	(0,24) \$	0,37 \$	(164,9) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Secteurs

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation. Au 27 septembre 2020, notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos 31 marchés nationaux de commerce en ligne et de nos 25 magasins de détail exploités directement en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants de vêtements, y compris de grands magasins de luxe, des magasins spécialisés en vêtements d'extérieur et des magasins individuels, ainsi que des distributeurs internationaux.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la société a remplacé son secteur Montants non attribués par le secteur Ventes autres. Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux canaux de ventes directes aux consommateurs ou de ventes en gros, tels que les ventes aux employés et les ventes d'équipement de protection individuelle (« EPI ») dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, et les frais de vente, généraux et administratifs qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros. Le secteur Ventes autres comprend les frais de commercialisation et les coûts de développement de produits engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais généraux pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros. Il comprend également les coûts engagés en raison de la pandémie de COVID-19, y compris les frais indirects découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication. L'information comparative a été retraitée afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée au cours de l'exercice considéré.

Facteurs ayant une incidence sur notre rendement

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- *Pandémie de COVID-19.* À l'échelle mondiale, les responsables de la santé publique ont imposé des restrictions et recommandé de prendre des précautions afin d'atténuer la propagation de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement, surtout lors de déplacements dans des zones très achalandées, telles que les centres commerciaux et les centres axés sur le style de vie. Par conséquent, nos magasins de détail exercent leurs activités en respectant les restrictions et les mesures de précaution, comme les heures d'ouverture réduites, la distanciation physique, le nettoyage et la désinfection accrus et la limitation des niveaux d'occupation. Nous avons aussi connu une réduction importante des livraisons de gros découlant de l'interruption des activités de nos partenaires en raison de la COVID-19. Ces circonstances ont eu une incidence négative significative sur nos résultats d'exploitation pour le semestre clos le 27 septembre 2020, et elles auront vraisemblablement une incidence défavorable sur les périodes futures si les perturbations et les conséquences découlant de la pandémie de COVID-19 perdurent. Les perturbations pourraient aussi avoir une incidence sur les livraisons liées au commerce en ligne, en raison des problèmes d'exécution des commandes découlant de la pandémie de COVID-19. L'ampleur de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sera tributaire des développements futurs, qui sont de nature très incertaine et indépendants de notre volonté, y compris, notamment, la durée et l'intensité de la pandémie.

Nous continuons de surveiller la situation et nous collaborons étroitement avec les autorités locales afin de prioriser la sécurité de nos gens et de nos clients. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, nous avons réduit temporairement les heures d'ouverture de nos magasins de détail en Chine continentale et avons fermé nos magasins de détail en Amérique du Nord et en Europe. Nous avons entamé la réouverture graduelle de ces magasins au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 conformément aux directives des autorités locales, et tous nos magasins de détail étaient ouverts à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2021. En réaction aux récentes restrictions imposées par les gouvernements en France, en Angleterre et en Italie, qui ont entraîné la fermeture des commerces non essentiels et des mesures de confinement, nos magasins de Paris et de Londres ont de nouveau temporairement fermé leurs portes au 30 octobre 2020 et au 5 novembre 2020, respectivement, et notre magasin de Milan devrait être fermé au 6 novembre 2020. Il est possible que des fermetures additionnelles soient requises en réaction aux ordres des

gouvernements dans d'autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Ces ordres du gouvernement pourraient avoir le même genre d'incidence pour nos partenaires de gros dans ces régions. Nous avons aussi fermé temporairement nos usines de fabrication au Canada en mars 2020, pour les rouvrir partiellement en avril 2020 aux fins de la production d'EPI. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, nous avons entamé une reprise limitée de la production de vêtements d'extérieur parallèlement à celle d'EPI dans toutes nos usines. Toutes nos usines de fabrication sont en exploitation à l'heure actuelle.

En réaction à la pandémie de COVID-19, divers programmes gouvernementaux ont été annoncés à l'échelle mondiale afin de fournir une aide financière aux entreprises touchées. La mesure de soutien la plus importante à laquelle la société est admissible est la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») prévue dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a comptabilisé des subventions salariales totalisant 12,0 M\$ et 20,7 M\$, respectivement, en vertu de ce programme de subvention salariale et d'autres programmes semblables mis en place dans d'autres territoires. Ces subventions ont été portées en réduction des charges salariales correspondantes qui ont été engagées par la société au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, et elles ont été comptabilisées dans le coût des ventes (7,8 M\$ et 9,1 M\$, respectivement), les frais de vente, généraux et administratifs (4,1 M\$ et 11,2 M\$, respectivement) et les autres coûts (0,1 M\$ et 0,4 M\$, respectivement). Nous avons aussi obtenu des allègements de loyer, qui nous ont été accordés sous forme de réductions et de reports, et envisageons de chercher à en obtenir d'autres alors que nous continuons de surveiller l'incidence de la COVID-19. Des allègements de loyer de 1,7 M\$ et de 2,4 M\$ ont été comptabilisés dans l'état du résultat net pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement.

- *Événements politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires, à la volatilité des marchés et à l'agitation sociale qui ont une incidence sur les dépenses des consommateurs dans certains pays et territoires. Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations générales, telles que les perturbations politiques à Hong Kong, qui ont commencé en 2019, et les manifestations récentes qui ont eu lieu dans plusieurs villes nord-américaines. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur nos activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée.
- *Développement de marché.* Notre stratégie de développement de marché a été un important moteur de la récente croissance de nos produits, et nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie d'expansion mondiale, bien que cette expansion ait été retardée par la COVID-19 et qu'elle pourrait l'être davantage. Dans nos divers marchés, nous avons l'intention de continuer de renforcer la notoriété de la marque et de maintenir une présence active sur les marchés locaux, tout en étendant notre réseau de distribution à l'échelle mondiale.
- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons poursuivre l'expansion de l'accès aux magasins de détail et aux sites de commerce en ligne à l'échelle mondiale. La COVID-19 pourrait toutefois avoir une incidence sur l'ampleur de cette expansion et la retarder. Cette expansion devrait modifier davantage le caractère saisonnier de notre performance financière, puisque les consommateurs ont tendance à effectuer davantage d'achats dans les magasins de détail et sur les sites de commerce en ligne aux troisième et quatrième trimestres, tandis que, dans le canal de ventes en gros, les articles sont principalement livrés aux partenaires de gros aux deuxième et troisième trimestres en prévision de leur haute saison des ventes.

- **Nouveaux articles.** Nous prévoyons continuer d'investir dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles pour tous les styles, usages et climats. De plus, nous continuons de vendre la marque de chaussures Baffin par l'entremise des canaux de vente distincts de Baffin. Nous prévoyons aussi concevoir une gamme de chaussures Canada Goose distincte en tirant parti de l'infrastructure, des processus et de la technologie de Baffin. Nous prévoyons que certaines nouveautés pourraient offrir un ratio de la marge brute par unité inférieure à celui de nos styles de longue date, dont le volume de production est substantiellement plus élevé.
- **Caractère saisonnier.** Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 77,9 %, 75,8 % et 74,2 % de nos produits consolidés aux deuxième et troisième trimestres des exercices 2020, 2019 et 2018, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance des effectifs et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAI ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAI ajusté¹ peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe. Les interruptions découlant de la pandémie de COVID-19 pourraient transformer le caractère saisonnier historique.

1. *BAI ajusté est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

En tenant compte de la demande et des commandes de gros attendues, nous avons historiquement fabriqué de façon linéaire tout au long de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement net augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse, de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et de la facilité d'emprunt non engagée en Chine (les « emprunts à court terme »). Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- **Faits récents en matière de commerce international.** Nous continuons à nous préparer à l'incidence que pourrait avoir le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (le « Brexit ») sur nos activités en Europe et au Royaume-Uni. Nous continuons de réaliser des économies au chapitre des droits de douane sur les livraisons aux États-Unis en vertu de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (« AEUMC »). Nous continuons de profiter de tarifs réduits sur certains de nos biens importés en Europe en vertu de l'Accord économique et commercial global (« AECG ») entre le Canada et l'Union européenne, qui est entré en vigueur à titre provisoire le 21 septembre 2017 et qui doit être ratifié par certains pays de l'Union européenne. Nous surveillons les faits nouveaux du commerce international dans les pays où nous exerçons nos activités qui pourraient avoir une incidence sur nos activités.

- **Change.** Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2020, 2019 et 2018, nous avons généré 62,3 %, 58,0 % et 53,7 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien. Habituellement, la majeure partie de nos produits tirés des ventes en gros découle de commandes passées avant le début de l'exercice, mais la conjoncture actuelle a introduit une incertitude importante en ce qui a trait à ce niveau élevé de prévisibilité des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par nos activités de ventes en gros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaie étrangère, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales. Nous continuons de surveiller notre programme de gestion du risque pour prendre en compte le climat d'incertitude entourant la COVID-19 à l'échelle mondiale.

Nous sommes exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant les montants du capital et des intérêts à payer libellés en renminbis chinois sur nos emprunts à court terme et les montants du capital et des intérêts à payer libellés en dollars américains sur notre facilité renouvelable et notre facilité d'emprunt à terme garantie de premier rang (la « facilité d'emprunt à terme »). La société a conclu un contrat de swap de devises et des contrats de change à terme afin de couvrir une partie de son exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt associés au capital de la facilité d'emprunt à terme. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de change » ci-après.

Les principaux taux de change qui ont eu une incidence sur notre entreprise et nos activités au 27 septembre 2020 et pour le deuxième trimestre et le semestre clos à cette date ainsi que pour l'exercice clos le 29 mars 2020 sont présentés ci-dessous.

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2021					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2021	27 septembre 2020
\$ US/\$ CA	1,3859	1,3316	—	—	1,3588	1,3396
€/\$ CA	1,5256	1,5579	—	—	1,5418	1,5575
£/\$ CA	1,7203	1,7212	—	—	1,7208	1,7038
CHF/\$ CA	1,4378	1,4486	—	—	1,4432	1,4422
CNY/\$ CA	0,1955	0,1926	—	—	0,1941	0,1963
HKD/\$ CA	0,1788	0,1718	—	—	0,1753	0,1728

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2020					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2020	29 mars 2020
\$ US/\$ CA	1,3375	1,3206	1,3200	1,3442	1,3306	1,4056
€/\$ CA	1,5032	1,4677	1,4617	1,4811	1,4784	1,5525
£/\$ CA	1,7190	1,6280	1,7004	1,7185	1,6915	1,7353
CHF/\$ CA	1,3345	1,3394	1,3338	1,3887	1,3491	1,4666
CNY/\$ CA	0,1960	0,1882	0,1874	0,1925	0,1910	0,1981
HKD/\$ CA	0,1706	0,1687	0,1687	0,1730	0,1702	0,1813

Source : Banque du Canada

Composantes de nos résultats d'exploitation

Produits

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par nos magasins de détail. Les produits tirés des activités de commerce en ligne et des magasins de détail sont comptabilisés lorsque les articles sont livrés au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les détaillants et les distributeurs) de nos articles. Les produits tirés de la vente en gros d'articles, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des articles a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les articles ont été expédiés au revendeur, sont récupérés depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les autres produits comprennent les ventes qui ne sont pas affectées directement aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, comme les ventes aux employés et les ventes d'EPI aux autorités sanitaires locales, provinciales et fédérales.

Marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût de fabrication de nos articles, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects, majoré des frais de fret, des droits et des taxes non remboursables engagés dans la livraison des articles aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail. Par conséquent, les coûts de développement de produits, principalement composés des salaires et avantages du personnel, inclus dans les stocks et dans les immobilisations incorporelles sont comptabilisés dans le coût des ventes. À compter de l'exercice 2021, les coûts de développement de produits engagés, principalement composés des salaires et avantages du personnel, sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs. Le coût des ventes comprend également l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication dans les provinces canadiennes et la répartition des frais indirects. Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits. Les stocks acquis parallèlement à l'acquisition de Baffin (novembre 2018) ont été comptabilisés à la juste valeur, évaluée comme la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes. Puisque les stocks d'ouverture ont été vendus, la marge brute qui aurait autrement été comptabilisée sans ajustement pour tenir compte de l'évaluation des stocks a été réduite d'un montant correspondant à la marge brute et au ratio de la marge brute connexes.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos articles à nos clients du commerce en ligne, à nos magasins de détail et à nos partenaires de gros. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, et comprennent la conversion des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la société ou de ses filiales, notamment les soldes de trésorerie, les emprunts à court terme, la facilité d'emprunt à terme, une tranche de notre facilité renouvelable, les ajustements à la valeur de marché des contrats dérivés, les profits ou pertes associés à nos couvertures à l'égard des emprunts à terme et les profits réalisés à la suite du règlement d'actifs et de passifs libellés en devises.

De façon générale, les frais de vente, autres que les coûts liés au personnel, fluctuent en fonction du calendrier de comptabilisation des produits et, avant l'exercice 2021, présentaient habituellement des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice.

Les frais généraux et administratifs représentent les coûts engagés par nos bureaux, et sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages et la rémunération fondée sur des actions), le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi et prévoyons continuer d'investir d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités. À compter de l'exercice 2021, les coûts de développement de produits engagés, principalement composés des salaires et avantages du personnel, sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Amortissements

Les amortissements représentent l'avantage économique que la société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation. Nous prévoyons que les amortissements augmenteront, principalement en raison de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs et des dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation correspond à notre marge brute moins les frais de vente, généraux et administratifs et les amortissements.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, représentent les charges d'intérêts sur nos emprunts, y compris les emprunts à court terme, la facilité renouvelable, la facilité d'emprunt à terme et les obligations locatives, en plus des commissions d'attente, déduction faite des produits d'intérêts. De plus, des coûts liés à la restructuration de la société ont été comptabilisés à compter de l'exercice 2021.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 par rapport au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte à la variation des pourcentages.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	27 septembre 2020	29 septembre 2019		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	194,8	294,0	(99,2)	(33,7) %
Coût des ventes	100,6	133,6	33,0	24,7 %
Marge brute	94,2	160,4	(66,2)	(41,3) %
Ratio de la marge brute	48,4 %	54,6 %		(620) pb
Frais de vente, généraux et administratifs	62,4	73,5	11,1	15,1 %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	32,0 %	25,0 %		(700) pb
Amortissements	16,7	11,5	(5,2)	(45,2) %
Bénéfice d'exploitation	15,1	75,4	(60,3)	(80,0) %
Marge d'exploitation	7,8 %	25,6 %		(1 780) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	6,0	5,9	(0,1)	(1,7) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	9,1	69,5	(60,4)	(86,9) %
(Économie) charge d'impôt	(1,3)	8,9	10,2	114,6 %
Taux d'imposition effectif	(14,3) %	12,8 %		2 710 pb
Bénéfice net	10,4	60,6	(50,2)	(82,8) %
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	2,1	(2,6)	4,7	180,8 %
Bénéfice global	12,5	58,0	(45,5)	(78,4) %
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,09 \$	0,55 \$	(0,46)	(83,6) %
Dilué(e)	0,09 \$	0,55 \$	(0,46)	(83,6) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	110 143 728	109 539 715		
Dilué	110 888 447	110 831 032		
Autres données ¹ :				
BAIL	15,1	75,4	(60,3)	(80,0) %
BAIL ajusté	15,7	79,2	(63,5)	(80,2) %
Marge du BAIL ajusté	8,1 %	26,9 %		(1 880) pb
Bénéfice net ajusté	11,5	63,6	(52,1)	(81,9) %
Bénéfice net ajusté de base par action	0,10 \$	0,58 \$	(0,48)	(82,8) %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,10 \$	0,57 \$	(0,47)	(82,5) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, les produits se sont établis à 194,8 M\$, en baisse de 99,2 M\$, ou 33,7 %, par rapport à 294,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont diminué en raison des facteurs liés à la pandémie de COVID-19 qui sont décrits ci-après, contrebalancés en partie par les ventes d'EPI d'un montant de 28,8 M\$ enregistrées par notre secteur Ventes autres.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	46,2	74,2	(28,0)	(0,8)	(28,8)	(37,7) %	(38,8) %
Ventes en gros	118,5	218,1	(99,6)	(3,2)	(102,8)	(45,7) %	(47,1) %
Ventes autres	30,1	1,7	28,4	—	28,4		
Total des produits	194,8	294,0	(99,2)	(4,0)	(103,2)	(33,7) %	(35,1) %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 46,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 74,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 28,0 M\$ est attribuable aux perturbations liées à la COVID-19 à l'échelle mondiale au cours du deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. Les produits ont subi l'incidence négative de la baisse de la fréquentation des magasins de détail, de la réduction des heures d'exploitation des magasins et des taux d'occupation limités. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les produits additionnels générés par les 25 magasins de détail qui étaient ouverts au cours du trimestre considéré, contre 16 magasins de détail pour le trimestre comparatif. Le commerce en ligne a connu une croissance de plus de 10,0 % par rapport au trimestre comparatif.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 118,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 218,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 99,6 M\$ est attribuable aux effets persistants de la COVID-19, y compris la réduction importante du carnet de commandes prévu et des demandes de nos partenaires et des distributeurs internationaux en raison de retards dans le calendrier des livraisons par rapport au trimestre comparatif.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont établis à 30,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 1,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. L'augmentation de 28,4 M\$ est attribuable aux ventes d'EPI afin de soutenir les efforts déployés pour combattre la COVID-19, qui se sont élevées à 28,8 M\$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021 et ont été contrebalancées en partie par une baisse des ventes aux employés par rapport au trimestre comparatif.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Canada	66,3	91,2	(24,9)	—	(24,9)	(27,3) %	(27,3) %
États-Unis	37,8	87,9	(50,1)	(0,1)	(50,2)	(57,0) %	(57,1) %
Asie	41,3	48,9	(7,6)	(0,4)	(8,0)	(15,5) %	(16,4) %
Europe et reste du monde	49,4	66,0	(16,6)	(3,5)	(20,1)	(25,2) %	(30,5) %
Total des produits	194,8	294,0	(99,2)	(4,0)	(103,2)	(33,7) %	(35,1) %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Les produits ont diminué dans toutes les régions géographiques pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 par rapport au deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019 en raison de l'incidence des facteurs liés à la COVID-19 qui sont décrits précédemment. Les produits générés au Canada au deuxième trimestre de l'exercice 2021 comprenaient des ventes d'EPI de 28,8 M\$. La baisse des produits découle de la baisse des produits tirés du secteur Ventes en gros à l'échelle mondiale. Elle a été contrebalancée en partie par une augmentation, en Asie, de 19,3 % des produits tirés des ventes directes aux consommateurs générés dans la région de la Chine élargie.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 94,2 M\$ et à 48,4 %, respectivement, contre 160,4 M\$ et 54,6 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la marge brute est attribuable à la baisse des produits expliquée ci-dessus, contrebalancée en partie par des subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,8 M\$. La diminution du ratio de la marge brute est attribuable à une proportion plus élevée des produits générés dans le secteur Vente autres par rapport au trimestre comparatif, facteur contrebalancé en partie par une hausse du ratio de la marge brute du secteur Ventes directes aux consommateurs. Compte non tenu de l'incidence de la vente d'EPI, le ratio de la marge brute s'est établi à 56,1 %, soit une augmentation de 150 pb par rapport au trimestre comparatif, ce qui reflète une proportion plus élevée de la marge brute du secteur Ventes directes aux consommateurs que celle de la marge brute du secteur Ventes en gros pour le trimestre considéré.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	27 septembre 2020		29 septembre 2019		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Marge brute	Ratio de la marge brute	Marge brute	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	35,5	76,8 %	56,1	75,6 %	(20,6)	(36,7) %
Ventes en gros	56,4	47,6 %	103,8	47,6 %	(47,4)	(45,7) %
Ventes autres	2,3	7,6 %	0,5	29,4 %	1,8	360,0 %
Total de la marge brute	94,2	48,4 %	160,4	54,6 %	(66,2)	(41,3) %

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 35,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 56,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la marge brute du secteur Ventes directes aux consommateurs s'explique par la baisse des produits sectoriels attribuable aux facteurs liés à la COVID-19 décrits ci-dessus. L'augmentation du ratio de la marge brute est attribuable aux subventions gouvernementales liées aux salaires de 0,8 M\$ (+170 pb), qui ont été contrebalancées en partie par une hausse de 0,4 M\$ (-90 pb) des coûts par unité, puisque les niveaux de production ont été limités et aussi touchés par l'application de protocoles de sécurité liés à la COVID-19 dans nos usines de fabrication.

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 56,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 103,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la marge brute s'explique par la baisse des produits sectoriels attribuable aux facteurs liés à la COVID-19 décrits ci-dessus. Le ratio de la marge brute a été conforme à celui du trimestre comparatif et comprenait des subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,0 M\$ (+570 pb), qui ont été contrebalancées en partie par à une hausse de 3,8 M\$ (-310 pb) des coûts par unité, puisque les niveaux de production ont été limités et aussi touchés par l'application de protocoles de sécurité liés à la COVID-19 dans nos usines de fabrication. Le ratio de la marge brute a aussi subi l'incidence d'une proportion plus élevée qu'au trimestre comparatif de ventes aux distributeurs, lesquelles offrent un ratio de la marge brute inférieur, qui se sont chiffrées à 2,2 M\$ (-180 pb).

Ventes autres

La marge brute et le ratio de la marge brute de notre secteur Ventes autres pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 2,3 M\$ et à 7,6 %, respectivement. La marge brute et le ratio de la marge brute se rapportant aux ventes d'EPI se sont établis à 1,0 M\$ et à 3,5 %, respectivement. Au trimestre comparatif, la marge brute et le ratio de la marge brute de notre secteur Ventes autres liés aux ventes aux employés se sont établis à 0,5 M\$ et à 29,4 %, respectivement.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 62,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 73,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 11,1 M\$, ou 15,1 %, est attribuable aux initiatives de la société visant à réduire les coûts pour l'ensemble des activités en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la réception de subventions gouvernementales liées aux salaires de 4,1 M\$. Les frais de vente, généraux et administratifs pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 comprennent des coûts de développement de produits de 1,0 M\$ et des coûts de 0,7 M\$ qui sont liés au transfert des activités de logistique, d'entreposage et de transit de fret à de nouvelles agences pour améliorer notre structure de distribution mondiale. Aucun coût comparable n'a été comptabilisé au deuxième trimestre de l'exercice 2020.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	27 septembre 2020		29 septembre 2019		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	15,8	34,2 %	17,5	23,6 %	1,7	9,7 %
Ventes en gros	10,6	8,9 %	12,8	5,9 %	2,2	17,2 %
Ventes autres	36,0		43,2		7,2	16,7 %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	62,4	32,0 %	73,5	25,0 %	11,1	15,1 %

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes directes aux consommateurs pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 15,8 M\$, comparativement à 17,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019, soit une baisse de 1,7 M\$, ou 9,7 %. Cette baisse est attribuable aux économies de 1,7 M\$ découlant de réductions de loyer et aux subventions gouvernementales liées aux salaires de 0,8 M\$, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation des investissements dans les infrastructures de commerce en ligne. Des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 et des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 0,2 M\$ et de 1,4 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au deuxième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 1,2 M\$ pour le trimestre comparatif. Les frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits du secteur Ventes directes aux consommateurs ont augmenté pour s'établir à 34,2 % en raison des coûts d'exploitation fixes additionnels liés à 25 magasins de détail au trimestre considéré, par rapport à 16 magasins de détail au trimestre comparatif, et en raison de la baisse des produits. Cette augmentation a été contrebalancée par une baisse des coûts variables, puisque les produits tirés du commerce de détail ont diminué, de même que par les réductions de loyer et les subventions salariales décrites précédemment.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 10,6 M\$, comparativement à 12,8 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 2,2 M\$, ou 17,2 %, est attribuable aux initiatives de la société visant à réduire les coûts pour l'ensemble des activités en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la réception de subventions gouvernementales liées aux salaires de 0,6 M\$.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 36,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 43,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 7,2 M\$, ou 16,7 %, est attribuable aux efforts de réduction des coûts en réaction à la COVID-19, et comprend une réduction de 4,3 M\$ des coûts de marketing, ainsi que les subventions gouvernementales liées aux salaires de 2,7 M\$, qui ont été contrebalancées en partie par des coûts de développement de produits de 1,0 M\$.

Amortissements

Les amortissements pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 16,7 M\$, contre 11,5 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019, soit une hausse de 5,2 M\$. Cette hausse comprend un montant de 4,0 M\$ découlant de l'expansion du réseau de magasins de détail et des dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance. Pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, les dotations à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation de 1,4 M\$ et de 0,2 M\$ sont liées aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19, respectivement, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 2,3 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	27 septembre 2020	29 septembre 2019		
	Données présentées	Données présentées		
Ventes directes aux consommateurs	12,6	8,6	(4,0)	(46,5) %
Ventes en gros	0,9	0,6	(0,3)	(50,0) %
Ventes autres	3,2	2,3	(0,9)	(39,1) %
Total des amortissements	16,7	11,5	(5,2)	(45,2) %

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont élevés à 15,1 M\$ et à 7,8 % pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à un bénéfice d'exploitation et à une marge d'exploitation de 75,4 M\$ et de 25,6 % pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation ont diminué en raison de la baisse des produits découlant de facteurs liés à la COVID-19, tel qu'il est décrit ci-dessus.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le					
	27 septembre 2020		29 septembre 2019		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	7,1	15,4 %	30,0	40,4 %	(22,9)	(76,3) %
Ventes en gros	44,9	37,9 %	90,4	41,4 %	(45,5)	(50,3) %
Ventes autres	(36,9)		(45,0)		8,1	18,0 %
Total du bénéfice d'exploitation	15,1	7,8 %	75,4	25,6 %	(60,3)	(80,0) %

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établi à 7,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 30,0 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 22,9 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à la baisse des produits, contrebalancée en partie par des économies de 1,7 M\$ découlant des réductions de loyer et des subventions gouvernementales liées aux salaires de 1,6 M\$. Des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 de 2,8 M\$ et de 0,4 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au deuxième trimestre de l'exercice 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 3,6 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La baisse de la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs reflète la diminution du poids des coûts fixes découlant de la baisse des produits.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes en gros s'est établi à 44,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 90,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 45,5 M\$ du bénéfice d'exploitation s'explique par la baisse des produits, contrebalancée en partie par les efforts de réduction des coûts en réaction à la COVID-19 et les subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,6 M\$. La baisse de la marge d'exploitation reflète la diminution du poids des coûts fixes découlant de la baisse des produits.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 s'est établie à (36,9) M\$, comparativement à (45,0) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la perte d'exploitation s'explique par les initiatives de compression des coûts mises en œuvre partout dans l'entreprise en réaction à la COVID-19 et les subventions gouvernementales liées aux salaires de 2,7 M\$, facteurs contrebalancés en partie par des coûts de développement de produits de 1,0 M\$.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont établies à 6,0 M\$, contre 5,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. Compte non tenu de l'incidence des intérêts sur les obligations locatives de 2,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 et de 2,1 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019, les charges d'intérêts ont diminué de 0,2 M\$ en raison de la baisse du taux d'intérêt moyen et de la diminution des emprunts par rapport au trimestre comparatif.

Impôt sur le résultat

Pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, l'économie d'impôt s'est établie à (1,3) M\$, comparativement à une charge d'impôt de 8,9 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de (14,3) % et de 25,5 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, contre 12,8 % et 25,4 %, respectivement, pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 a été de 10,4 M\$, comparativement à 60,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019, et découle des facteurs susmentionnés.

Pour le semestre clos le 27 septembre 2020 par rapport au semestre clos le 29 septembre 2019

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	27 septembre 2020	29 septembre 2019		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	220,9	365,1	(144,2)	(39,5) %
Coût des ventes	121,9	163,8	41,9	25,6 %
Marge brute	99,0	201,3	(102,3)	(50,8) %
Ratio de la marge brute	44,8 %	55,1 %		(1 030) pb
Frais de vente, généraux et administratifs	111,0	131,0	20,0	15,3 %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	50,2 %	35,9 %		(1 430) pb
Amortissements	32,2	22,4	(9,8)	(43,8) %
(Perte) bénéfice d'exploitation	(44,2)	47,9	(92,1)	(192,3) %
Marge d'exploitation	(20,0) %	13,1 %		(3 310) pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	12,7	18,1	5,4	29,8 %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(56,9)	29,8	(86,7)	(290,9) %
Économie d'impôt	(17,2)	(1,4)	15,8	1 128,6 %
Taux d'imposition effectif	30,2 %	(4,7) %		2 550 pb
(Perte nette) bénéfice net	(39,7)	31,2	(70,9)	(227,2) %
Autres éléments de bénéfice global	4,1	1,3	2,8	215,4 %
(Perte globale) bénéfice global	(35,6)	32,5	(68,1)	(209,5) %
Bénéfice (perte) par action				
De base	(0,36) \$	0,29 \$	(0,65)	(224,1) %
Dilué(e)	(0,36) \$	0,28 \$	(0,64)	(228,6) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	110 104 158	109 239 463		
Dilué	110 104 158	110 675 394		
Autres données ¹ :				
BAIL	(44,2)	47,9	(92,1)	(192,3) %
BAIL ajusté	(30,8)	53,3	(84,1)	(157,8) %
Marge du BAIL ajusté	(13,9) %	14,6 %		(2 850) pb
(Perte nette) bénéfice net ajusté(e)	(26,9)	40,8	(67,7)	(165,9) %
(Perte nette) bénéfice net ajusté(e) de base par action	(0,24) \$	0,37 \$	(0,61)	(164,9) %
(Perte nette) bénéfice net ajusté(e) dilué(e) par action	(0,24) \$	0,37 \$	(0,61)	(164,9) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Produits

Pour le semestre clos le 27 septembre 2020, les produits se sont établis à 220,9 M\$, en baisse de 144,2 M\$, ou 39,5 %, par rapport à 365,1 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont diminué en raison des facteurs liés à la pandémie de COVID-19 qui sont décrits ci-après, contrebalancés en partie par les ventes d'EPI d'un montant de 35,8 M\$ enregistrées par notre secteur Ventes autres.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	56,6	109,0	(52,4)	(1,2)	(53,6)	(48,1) %	(49,2) %
Ventes en gros	127,2	253,7	(126,5)	(3,6)	(130,1)	(49,9) %	(51,3) %
Ventes autres	37,1	2,4	34,7	(0,1)	34,6		
Total des produits	220,9	365,1	(144,2)	(4,9)	(149,1)	(39,5) %	(40,8) %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 56,6 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 109,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 52,4 M\$ est attribuable à l'incidence des perturbations liées à la COVID-19 à l'échelle mondiale sur la fréquentation des magasins de détail et les activités des magasins, qui a été contrebalancée en partie par les produits additionnels générés par les nouveaux magasins de détail ouverts depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2020. Le commerce en ligne a connu une croissance de plus de 5,0 % par rapport à la période comparative.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 127,2 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 253,7 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 126,5 M\$ est attribuable aux effets persistants de la COVID-19, y compris la réduction importante du carnet de commandes et de la demande des partenaires et des distributeurs internationaux en raison de retards dans le calendrier des livraisons par rapport à la période comparative.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont établis à 37,1 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 2,4 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. L'augmentation de 34,7 M\$ est attribuable aux ventes d'EPI afin de soutenir les efforts déployés pour combattre la COVID-19, qui se sont élevées à 35,8 M\$ au cours de l'exercice 2021 et ont été contrebalancées en partie par une baisse des ventes aux employés par rapport à la période comparative.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Canada	77,9	120,4	(42,5)	—	(42,5)	(35,3) %	(35,3) %
États-Unis	40,3	101,1	(60,8)	(0,6)	(61,4)	(60,1) %	(60,7) %
Asie	51,2	67,0	(15,8)	(0,7)	(16,5)	(23,6) %	(24,6) %
Europe et reste du monde	51,5	76,6	(25,1)	(3,6)	(28,7)	(32,8) %	(37,5) %
Total des produits	220,9	365,1	(144,2)	(4,9)	(149,1)	(39,5) %	(40,8) %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Les produits ont diminué dans toutes les régions géographiques pour le semestre clos le 27 septembre 2020 par rapport au semestre clos le 29 septembre 2019 en raison de l'incidence des facteurs liés à la COVID-19 qui sont décrits précédemment. Les produits générés au Canada à l'exercice 2021 comprenaient des ventes d'EPI de 35,8 M\$. La baisse des produits découle de la baisse des produits tirés du secteur Ventes en gros à l'échelle mondiale.

Marge brute

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le semestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 99,0 M\$ et à 44,8 %, respectivement, contre 201,3 M\$ et 55,1 %, respectivement, pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la marge brute est attribuable à la baisse des produits expliquée ci-dessus. La diminution du ratio de la marge brute est attribuable à des ratios de la marge brute moindres pour les secteurs Ventes en gros et Ventes autres et à la diminution de la proportion des produits tirés du secteur Ventes directes aux consommateurs, laquelle est passée de 29,9 % pour le trimestre comparatif à 25,6 %, facteurs contrebalancés en partie par une hausse du ratio de la marge brute du secteur Ventes directes aux consommateurs. Compte non tenu de la marge brute découlant de la vente d'EPI et des frais indirects nets de 4,3 M\$ découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication, le ratio de la marge brute s'est établi à 55,8 %, soit une augmentation de 70 pb par rapport à la période comparative, ce qui reflète une proportion plus élevée de la marge brute du secteur Ventes directes aux consommateurs que celle de la marge brute du secteur Ventes en gros pour la période considérée.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	27 septembre 2020		29 septembre 2019			
	Marge (perte) brute	Ratio de la marge brute	Marge (perte) brute	Ratio de la marge brute		
Ventes directes aux consommateurs	44,1	77,9 %	82,1	75,3 %	(38,0)	(46,3) %
Ventes en gros	57,9	45,5 %	118,7	46,8 %	(60,8)	(51,2) %
Ventes autres	(3,0)	(8,1) %	0,5	20,8 %	(3,5)	(700,0) %
Total de la marge brute	99,0	44,8 %	201,3	55,1 %	(102,3)	(50,8) %

Ventes directes aux consommateurs

La marge brute de notre secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à 44,1 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 82,1 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la marge brute du secteur Ventes directes aux consommateurs est attribuable à la baisse des produits sectoriels en raison de la COVID-19. L'augmentation du ratio de la marge brute est attribuable à un recouvrement de droits de douane de 1,7 M\$ (+330 pb) lié à des livraisons vers l'Asie en 2019 et aux subventions gouvernementales liées aux salaires de 0,8 M\$ (+110 pb). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une hausse de 0,3 M\$ (-180 pb) des coûts par unité, puisque les niveaux de production ont été limités et aussi touchés par l'application de protocoles de sécurité liés à la COVID-19 dans nos usines de fabrication.

Ventes en gros

La marge brute de notre secteur Ventes en gros s'est établie à 57,9 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 118,7 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la marge brute est attribuable à la baisse des produits sectoriels en raison de la COVID-19. Une tranche de 3,4 M\$ (-390 pb) de la diminution du ratio de la marge brute est attribuable à la hausse des coûts par unité, puisque les niveaux de production ont été limités et aussi touchés par l'application de protocoles de sécurité liés à la COVID-19 dans nos usines de fabrication, et une tranche de 3,2 M\$ (-240 pb), à une plus grande proportion de ventes aux distributeurs par rapport au trimestre comparatif. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,0 M\$ (+530 pb).

Ventes autres

La perte brute de notre secteur Ventes autres s'est établie à (3,0) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à une marge brute de 0,5 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la perte brute est attribuable aux frais indirects nets de 4,3 M\$ (-820 pb) liés à la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en raison de la COVID-19.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 111,0 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 131,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 20,0 M\$, ou 15,3 %, est attribuable aux initiatives de la société visant à réduire les coûts pour l'ensemble des activités en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la réception de subventions gouvernementales liées aux salaires de 11,2 M\$. Les frais de vente, généraux et administratifs pour le semestre clos le 27 septembre 2020 comprennent des coûts de développement de produits de 3,0 M\$ et des coûts de 1,7 M\$ qui sont liés au transfert des activités de logistique, d'entreposage et de transit de fret à de nouvelles agences pour améliorer notre structure de distribution mondiale.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	27 septembre 2020		29 septembre 2019			
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes directes aux consommateurs	25,4	44,9 %	29,0	26,6 %	3,6	12,4 %
Ventes en gros	18,4	14,5 %	21,9	8,6 %	3,5	16,0 %
Ventes autres	67,2		80,1		12,9	16,1 %
Total de la marge brute	111,0	50,2 %	131,0	35,9 %	20,0	15,3 %

Ventes directes aux consommateurs

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes directes aux consommateurs pour le semestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 25,4 M\$, comparativement à 29,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019, soit une baisse de 3,6 M\$, ou 12,4 %. Cette baisse est attribuable aux économies de 2,4 M\$ découlant de réductions de loyer et aux subventions gouvernementales liées aux salaires de 2,0 M\$, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation des investissements dans les infrastructures de commerce en ligne. Des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 et des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 1,9 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 1,3 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. Les frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs ont augmenté pour s'établir à 44,9 %, en raison des coûts d'exploitation fixes additionnels liés aux 25 magasins de détail qui étaient ouverts au cours du trimestre considéré, contre 16 magasins de détail pour le trimestre comparatif, et en raison de la baisse des produits. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des coûts variables, puisque les produits provenant du commerce de détail ont diminué, et par les réductions de loyer et les subventions salariales décrites précédemment.

Ventes en gros

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes en gros se sont chiffrés à 18,4 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 21,9 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 3,5 M\$, ou 16,0 %, est attribuable aux initiatives de la société visant à réduire les coûts pour l'ensemble des activités en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la réception de subventions gouvernementales liées aux salaires de 1,4 M\$.

Ventes autres

Les frais de vente, généraux et administratifs de notre secteur Ventes autres, qui comprennent les charges du siège social non attribuées, se sont chiffrés à 67,2 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à 80,1 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 12,9 M\$, ou 16,1 %, est attribuable aux efforts de réduction des coûts en réaction à la COVID-19, et comprend une réduction de 9,2 M\$ des coûts de marketing, qui demeurent conformes en pourcentage des produits, ainsi que des subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,8 M\$. La diminution a été contrebalancée en partie par des coûts de développement de produits de 3,0 M\$.

Amortissements

Les amortissements pour le semestre clos le 27 septembre 2020 se sont établis à 32,2 M\$, contre 22,4 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019, soit une hausse de 9,8 M\$. Une tranche de 7,2 M\$ de cette hausse est attribuable à l'expansion du réseau de magasins de détail et aux dépenses liées aux technologies de l'information visant à soutenir la croissance. Pour le semestre clos le 27 septembre 2020, les dotations à l'amortissement pour les actifs au titre de droits d'utilisation de 2,0 M\$ et de 4,0 M\$ sont liées aux coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins et à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19, respectivement, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 4,6 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	27 septembre 2020	29 septembre 2019		
	Données présentées	Données présentées		
Ventes directes aux consommateurs	23,8	16,6	(7,2)	(43,4) %
Ventes en gros	1,8	1,4	(0,4)	(28,6) %
Ventes autres	6,6	4,4	(2,2)	(50,0) %
Total des amortissements	32,2	22,4	(9,8)	(43,8) %

(Perte) bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

La perte d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établies à (44,2) M\$ et à (20,0) % pour le semestre clos le 27 septembre 2020, par rapport à un bénéfice d'exploitation et à une marge d'exploitation de 47,9 M\$ et de 13,1 % pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La perte d'exploitation et la marge d'exploitation ont diminué en raison de la baisse des produits découlant de la COVID-19, tel qu'il est décrit ci-dessus. La perte d'exploitation pour le semestre clos le 27 septembre 2020 comprend des frais indirects nets de 4,3 M\$ découlant de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication et des coûts nets liés à la fermeture temporaire de magasins de 5,8 M\$, en raison de l'incidence de la COVID-19.

En millions de dollars canadiens	Semestre clos le				Variation en dollars	Variation en pourcentage
	27 septembre 2020		29 septembre 2019			
	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice (perte) d'exploitation	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	(5,1)	(9,0) %	36,5	33,5 %	(41,6)	(114,0) %
Ventes en gros	37,7	29,6 %	95,4	37,6 %	(57,7)	(60,5) %
Ventes autres	(76,8)		(84,0)		7,2	8,6 %
Total (de la perte) du bénéfice d'exploitation	(44,2)	(20,0) %	47,9	13,1 %	(92,1)	(192,3) %

Ventes directes aux consommateurs

La perte d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs s'est établie à (5,1) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 36,5 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 41,6 M\$ de la perte d'exploitation est attribuable à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19, qui a donné lieu à une baisse des produits, facteur contrebalancé en partie par des subventions gouvernementales liées aux salaires de 2,8 M\$ et des économies de 2,4 M\$ découlant de réductions de loyer. Des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins en raison de la COVID-19 et des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 5,8 M\$ et de 3,7 M\$, respectivement, ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2021, comparativement à des coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 5,9 M\$ pour le premier semestre de l'exercice 2020. La baisse de la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs reflète la diminution du poids des coûts fixes découlant de la baisse des produits.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes en gros s'est établi à 37,7 M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 95,4 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution du bénéfice d'exploitation s'explique par la baisse des produits, contrebalancée en partie par les efforts de réduction des coûts pour l'ensemble des activités et la réception de subventions gouvernementales liées aux salaires de 8,4 M\$. La baisse de la marge d'exploitation reflète la diminution du poids des coûts fixes découlant de la baisse des produits.

Ventes autres

La perte d'exploitation du secteur Ventes autres pour le semestre clos le 27 septembre 2020 s'est établie à (76,8) M\$, comparativement à (84,0) M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de la perte d'exploitation est attribuable aux efforts de réduction des coûts en réaction à la COVID-19 et aux subventions gouvernementales liées aux salaires de 7,8 M\$ comptabilisées dans les frais de vente, généraux et administratifs. Cette diminution a été contrebalancée en partie par des coûts de développement de produits de 3,0 M\$ et des frais indirects nets de 4,3 M\$ liés à la fermeture temporaire de nos usines de fabrication en raison de la COVID-19.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, pour le semestre clos le 27 septembre 2020 se sont établies à 12,7 M\$, contre 18,1 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution est attribuable à l'amortissement accéléré des coûts non amortis dans le cadre du refinancement de la facilité d'emprunt à terme de 7,0 M\$ au cours de la période comparative, facteur contrebalancé en partie par les coûts liés à la restructuration de la société de 1,7 M\$ qui ont été engagés au cours du semestre clos le 27 septembre 2020. Compte non tenu de l'incidence des intérêts sur les obligations locatives de 4,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 et de 4,2 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019, les charges d'intérêts ont diminué de 0,6 M\$ en raison de la baisse du taux d'intérêt moyen et de l'augmentation des emprunts par rapport à la période comparative.

Impôt sur le résultat

Pour le semestre clos le 27 septembre 2020, l'économie d'impôt s'est établie à 17,2 M\$, comparativement à une économie d'impôt de 1,4 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de (30,2) % et de 25,5 %, respectivement, pour le semestre clos le 27 septembre 2020, contre (4,7) % et 25,4 %, respectivement, pour le semestre clos le 29 septembre 2019. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition.

(Perte nette) bénéfice net

La perte nette pour le semestre clos le 27 septembre 2020 a été de (39,7) M\$, comparativement à un bénéfice net de 31,2 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019, et découle des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

	Exercice 2021		Exercice 2020				Exercice 2019	
En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre
Produits								
Ventes directes aux consommateurs	46,2	10,4	114,2	301,8	74,2	34,8	122,4	235,3
Ventes en gros	118,5	8,7	25,0	145,3	218,1	35,6	33,0	161,4
Ventes autres	30,1	7,0	1,7	5,0	1,7	0,7	0,8	2,6
Total	194,8	26,1	140,9	452,1	294,0	71,1	156,2	399,3
% des produits de l'exercice	— %	— %	14,7 %	47,2 %	30,7 %	7,4 %	18,8 %	48,1 %
Bénéfice net (perte nette)	10,4	(50,1)	2,5	118,0	60,6	(29,4)	9,0	103,4
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,09 \$	(0,46) \$	0,02 \$	1,08 \$	0,55 \$	(0,27) \$	0,08 \$	0,94 \$
Dilué(e)	0,09 \$	(0,46) \$	0,02 \$	1,07 \$	0,55 \$	(0,27) \$	0,08 \$	0,93 \$
BAII ajusté ¹	15,7	(46,5)	(9,7)	163,8	79,2	(25,9)	13,0	144,7
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) dilué(e) par action ¹	0,10 \$	(0,35) \$	(0,12) \$	1,08 \$	0,57 \$	(0,21) \$	0,09 \$	0,96 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre haute saison.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- pandémie de COVID-19 mondiale depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- incidence de la demande des consommateurs et de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;
- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- acquisition de Baffin le 1^{er} novembre 2018;
- perturbations politiques à Hong Kong depuis juin 2019;
- manifestations dans de nombreuses villes nord-américaines à compter du premier trimestre de l'exercice 2021;
- production d'EPI depuis le premier trimestre de l'exercice 2021.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- coûts engagés et allègements obtenus dans le cadre de programmes gouvernementaux en raison de la pandémie mondiale de COVID-19 depuis le quatrième trimestre de l'exercice 2020;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échéancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à un bénéfice net négatif et à un bénéfice net réduit au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- nature et calendrier des coûts de transaction liés aux reclassements d'actions, à l'acquisition de Baffin et aux modifications à nos ententes relatives à la dette à long terme;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La société utilise certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS dans le présent document et dans d'autres documents, y compris le BAII, le BAII ajusté, la marge du BAII ajusté, le BAIIAL, le BAIIAL ajusté, (la perte nette) le bénéfice net ajusté(e), (la perte nette) le bénéfice net ajusté(e) de base et dilué(e) par action, les produits selon un taux de change constant, la dette nette, le levier financier net, le fonds de roulement net, le ratio de rotation du fonds de roulement net et les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la société. Ces mesures financières ne sont pas définies par les normes IFRS et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
BAII	15,1	75,4	(44,2)	47,9
BAII ajusté	15,7	79,2	(30,8)	53,3
Marge du BAII ajusté	8,1 %	26,9 %	(13,9) %	14,6 %
BAIIAL	33,6	89,5	(6,9)	75,3
BAIIAL ajusté	32,6	91,0	0,5	76,1
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	11,5	63,6	(26,9)	40,8
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) de base par action	0,10 \$	0,58 \$	(0,24) \$	0,37 \$
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) dilué(e) par action	0,10 \$	0,57 \$	(0,24) \$	0,37 \$
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation	(26,3)	(25,9)	(109,5)	(216,4)
En millions de dollars canadiens	27 septembre 2020	29 septembre 2019	29 mars 2020	
Dette nette	(498,6)	(537,9)	(355,5)	
Fonds de roulement net	385,2	400,8	327,1	

BAII, BAII ajusté, marge du BAII ajusté, BAIIAL, BAIIAL ajusté, (perte nette) bénéfice net ajusté(e) et (perte nette) bénéfice net ajusté(e) de base et dilué(e) par action

Ces mesures non conformes aux normes IFRS ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, dont la pandémie de COVID-19, qui ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Pour le semestre clos le 27 septembre 2020, nous sommes d'avis que le fait d'identifier certains coûts résultant directement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et d'exclure ces montants de notre calcul des mesures non conformes aux normes IFRS décrites ci-dessus aide la direction et les investisseurs à évaluer l'incidence de la COVID-19 sur nos activités et sur notre performance économique générale durant cette période. Au cours du semestre clos le 27 septembre 2020, ces coûts comprenaient principalement des frais indirects comptabilisés durant la fermeture temporaire de nos usines de fabrication et des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, y compris la dotation à l'amortissement et les charges d'intérêts, lesquels ont été contrebalancés en partie par les allégements de loyer et les subventions gouvernementales liées aux salaires comptabilisés au cours de la période.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter à la section « Produits » dans la rubrique des résultats d'exploitation pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dette nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme l'endettement total, déduction faite de la trésorerie, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIAL ajusté, calculé sur la dernière période de 52 ou de 53 semaines. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier de la société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Fonds de roulement net et ratio de rotation du fonds de roulement net

Selon notre définition, le fonds de roulement net correspond aux actifs courants, déduction faite de la trésorerie, moins les passifs courants à l'exclusion des emprunts à court terme et de la tranche courante des obligations locatives. Le ratio de rotation du fonds de roulement net est le ratio du fonds de roulement net moyen par rapport aux produits, calculé sur la dernière période de 52 ou de 53 semaines. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour déterminer les liquidités de la société et la gestion des ressources du fonds de roulement net. Se reporter à la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul du fonds de roulement net.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation comme les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation, plus les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement, moins les paiements de capital sur les obligations locatives. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures pour évaluer le levier financier de la société de même que la trésorerie disponible pour le remboursement des emprunts et d'autres activités de financement, ainsi que comme indicateur de la performance financière opérationnelle. Un tableau présentant le solde des flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation pour le trimestre considéré se trouve à la rubrique « Flux de trésorerie » ci-dessous.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIL, du BAIL ajusté, du BAIIL, du BAIIL ajusté et du bénéfice net (de la perte nette) ajusté(e) pour les périodes indiquées. La marge du BAIL ajusté correspond au BAIL ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
Bénéfice net (perte nette)	10,4	60,6	(39,7)	31,2
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
(Économie) charge d'impôt	(1,3)	8,9	(17,2)	(1,4)
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	6,0	5,9	12,7	18,1
BAIL	15,1	75,4	(44,2)	47,9
Coûts liés à l'acquisition de Baffin a)	0,5	0,9	0,9	1,4
Profit de change latent sur la facilité d'emprunt à terme b)	(0,9)	(0,9)	(1,0)	(2,4)
Transition d'agences de logistique c)	0,7	—	2,2	—
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net d)	0,3	—	5,8	—
Frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication, montant net d)	—	—	4,3	—
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins e)	2,8	3,6	3,7	5,9
Reprise d'une provision sans effet sur la trésorerie f)	(3,0)	—	(3,0)	—
Ventes autres	0,2	0,2	0,5	0,5
Total des ajustements	0,6	3,8	13,4	5,4
BAIL ajusté	15,7	79,2	(30,8)	53,3
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	8,1 %	26,9 %	(13,9) %	14,6 %
<i>Ajouter l'incidence de ce qui suit :</i>				
Amortissements ¹	18,5	14,1	37,3	27,4
BAIIL²	33,6	89,5	(6,9)	75,3
BAIIL ajusté³	32,6	91,0	0,5	76,1

1. Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16, Contrats de location.
2. Le BAIIL s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et charges locatives, et comprend les loyers variables.
3. Le BAIIL ajusté est calculé comme le BAIIL, ajusté pour tenir compte des éléments a) à f) mais excluant les coûts nets liés à la fermeture temporaire de magasins de 0,2 M\$ et de 4,0 M\$ et les coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de 1,4 M\$ et de 2,0 M\$ inclus dans l'élément e) pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement (coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 29 septembre 2019 – 2,3 M\$ et 4,6 M\$, respectivement).

En millions de dollars canadiens	Pour le deuxième trimestre clos le		Pour le semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
Bénéfice net (perte nette)	10,4	60,6	(39,7)	31,2
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Coûts liés à l'acquisition de Baffin a)	0,5	0,9	0,9	1,4
Profit de change latent sur la facilité d'emprunt à terme b)	(0,9)	(0,9)	(1,0)	(2,4)
Transition d'agences de logistique c)	0,7	—	2,2	—
Coûts liés à la fermeture temporaire de magasins, montant net d), g)	0,4	—	7,1	—
Frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication, montant net d)	—	—	4,3	—
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins h)	3,1	4,0	4,2	6,8
Reprise d'une provision sans effet sur la trésorerie f)	(3,0)	—	(3,0)	—
Amortissement accéléré des coûts non amortis liés au refinancement de l'emprunt à terme i)	—	—	—	7,0
Charge de restructuration d)	0,1	—	1,7	—
Ventes autres	0,2	0,2	0,5	0,5
Total des ajustements	1,1	4,2	16,9	13,3
Incidence fiscale des ajustements	—	(1,2)	(4,1)	(3,7)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	11,5	63,6	(26,9)	40,8

- a) Coûts liés à l'acquisition de Baffin et incidence de la marge brute qui aurait autrement été présentée dans les stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée du coût des ventes.
- b) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change.
- c) Coûts engagés pour la transition d'agences de logistique, d'entreposage et de transit de fret pour améliorer notre structure de distribution mondiale.
- d) Des subventions gouvernementales liées aux salaires de 12,0 M\$ et 20,7 M\$ à l'échelle mondiale ont été comptabilisées pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement. Ces subventions ont été portées en réduction des charges salariales correspondantes qui ont été engagées par la société. Par conséquent, des subventions salariales ont été portées en réduction des frais indirects excédentaires découlant de la fermeture temporaire des usines de fabrication (7,8 M\$ et 9,1 M\$), des coûts liés à la fermeture temporaire de magasins (0,5 M\$ et 1,4 M\$) et de la charge de restructuration (0,1 M\$ et 0,4 M\$) pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement. Un avantage de 11,4 M\$ et de 17,6 M\$ lié aux subventions salariales a donc été pris en compte dans le BAII à titre de réduction des charges salariales correspondantes pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020, respectivement.

- e) Coûts engagés au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- f) Reprise d'une provision au titre des contrats de vente sans effet sur la trésorerie à la suite de l'expiration d'une prescription dans le territoire visé au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020.
- g) Comprend des charges d'intérêts sur les obligations locatives de 0,1 M\$ et de 1,3 M\$ découlant de la fermeture temporaire de magasins pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020.
- h) Coûts engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins présentés au point e), plus les charges d'intérêts sur les obligations locatives de 0,3 M\$ et de 0,5 M\$ comptabilisées au cours des périodes précédant l'ouverture de nouveaux magasins de détail pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020 (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,4 M\$ et 0,9 M\$, respectivement).
- i) Amortissement accéléré des coûts non amortis sans effet sur la trésorerie relativement aux modifications de la facilité d'emprunt à terme le 10 mai 2019.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière

Le tableau suivant présente notre fonds de roulement net¹ au 27 septembre 2020, au 29 septembre 2019 et au 29 mars 2020.

En millions de dollars canadiens	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en dollars	29 mars 2020	Variation en dollars
Actifs courants	736,1	598,5	137,6	531,8	204,3
Déduire : trésorerie	(156,3)	(34,2)	(122,1)	(31,7)	(124,6)
Actifs courants, déduction faite de la trésorerie	579,8	564,3	15,5	500,1	79,7
Passifs courants	249,1	213,9	35,2	208,9	40,2
<i>Déduire l'incidence de ce qui suit :</i>					
Emprunts à court terme	(11,0)	(17,8)	6,8	—	(11,0)
Tranche courante des obligations locatives	(43,5)	(32,6)	(10,9)	(35,9)	(7,6)
Passifs courants, déduction faite des emprunts à court terme et des obligations locatives	194,6	163,5	31,1	173,0	21,6
Fonds de roulement net ¹	385,2	400,8	(15,6)	327,1	58,1

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Au 27 septembre 2020, notre fonds de roulement net s'élevait à 385,2 M\$, comparativement à 400,8 M\$ au 29 septembre 2019. La baisse de 15,6 M\$ est attribuable à une diminution de 33,4 M\$ des créances clients, à une augmentation de 18,7 M\$ des créditeurs et charges à payer découlant du report des échéances de paiement en réaction à la COVID-19, à une augmentation de 8,6 M\$ des provisions et à une diminution de 8,4 M\$ des autres actifs courants. La baisse du fonds de roulement a été contrebalancée par une augmentation des niveaux de stocks de 52,0 M\$. L'augmentation des stocks est attribuable à la diminution des ventes par rapport au trimestre comparatif. Le ratio de rotation du fonds de roulement net¹ s'est établi à 41,4 % pour le trimestre clos le 27 septembre 2020.

Au 27 septembre 2020, notre fonds de roulement net s'élevait à 385,2 M\$, comparativement à 327,1 M\$ au 29 mars 2020.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 27 septembre 2020 par rapport au deuxième trimestre et au semestre clos le 29 septembre 2019.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en dollars	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(13,5)	(0,7)	(12,8)	(83,3)	(181,0)	97,7
Activités d'investissement	(4,0)	(20,6)	16,6	(8,8)	(25,8)	17,0
Activités de financement	14,1	30,4	(16,3)	217,6	151,9	65,7
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(0,4)	0,1	(0,5)	(0,9)	0,5	(1,4)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(3,8)	9,2	(13,0)	124,6	(54,4)	179,0
Trésorerie au début de la période	160,1	25,0	135,1	31,7	88,6	(56,9)
Trésorerie à la fin de la période	156,3	34,2	122,1	156,3	34,2	122,1
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ¹	(26,3)	(25,9)	(0,4)	(109,5)	(216,4)	106,9

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux emprunts à court terme, à la facilité renouvelable et au programme d'affacturage des créances clients pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont chiffrés à 13,5 M\$, comparativement à 0,7 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. L'augmentation de 12,8 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à la baisse du bénéfice net au cours du deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par une variation favorable du fonds de roulement découlant d'une diminution des créances clients en raison d'une réduction des livraisons de gros à nos partenaires, et du calendrier de celles-ci, et par une baisse des fonds pour produire les stocks en raison d'une limitation de la production des vêtements d'extérieur au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021. Les variations des créances clients et des stocks ont été contrebalancées en partie par une augmentation des créateurs et charges à payer en raison d'un report des échéances de paiement en réaction à la COVID-19.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation pour le semestre clos le 27 septembre 2020 se sont chiffrés à 83,3 M\$, comparativement à 181,0 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 97,7 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation est attribuable à une variation favorable du fonds de roulement et à une baisse de l'impôt sur le résultat payé. La variation du fonds de roulement découle d'une diminution des fonds utilisés pour produire des stocks en raison de la fermeture temporaire de nos usines de fabrication et de la limitation de la production attribuables à la COVID-19 aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2021, respectivement, de même que d'une diminution des créances clients en raison d'une réduction des livraisons de gros à nos partenaires, et du calendrier de celles-ci. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par une perte nette au semestre clos le 27 septembre 2020.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont chiffrés à 4,0 M\$, comparativement à 20,6 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 16,6 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se rapporte au report des échéances de paiement pour les dépenses d'investissement liées à la construction de magasins de détail et à la baisse des investissements dans les technologies de l'information au cours du deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le semestre clos le 27 septembre 2020 se sont chiffrés à 8,8 M\$, comparativement à 25,8 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 17,0 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se rapporte à un report des échéances de paiement, tel qu'il est décrit ci-dessus, au cours du semestre clos le 27 septembre 2020.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020 se sont chiffrés à 14,1 M\$, comparativement à 30,4 M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019. La diminution de 16,3 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement est attribuable à la baisse de 11,6 M\$ des emprunts et à une hausse de 4,2 M\$ du paiement de capital sur les obligations locatives au cours du trimestre.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour le semestre clos le 27 septembre 2020 se sont chiffrés à 217,6 M\$, comparativement à 151,9 M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019. L'augmentation de 65,7 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement est attribuable aux paiements de 38,7 M\$ aux fins de l'achat et de l'annulation d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice 2020 et à la hausse de 38,2 M\$ des emprunts, facteurs contrebalancés en partie par une hausse de 7,8 M\$ du paiement de capital sur les obligations locatives et un montant de 4,6 M\$ au titre du règlement de contrats dérivés liés à la facilité d'emprunt à terme.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation et d'investissement et des paiements de capital sur les obligations locatives avec les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le			Semestre clos le		
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en dollars	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie affectés aux éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(13,5)	(0,7)	(12,8)	(83,3)	(181,0)	97,7
Activités d'investissement	(4,0)	(20,6)	16,6	(8,8)	(25,8)	17,0
<i>Déduire l'incidence de ce qui suit :</i>						
Paiements de capital sur les obligations locatives	(8,8)	(4,6)	(4,2)	(17,4)	(9,6)	(7,8)
Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation¹	(26,3)	(25,9)	(0,4)	(109,5)	(216,4)	106,9

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de cette mesure.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont diminué, passant de (25,9) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 29 septembre 2019 à (26,3) M\$ pour le deuxième trimestre clos le 27 septembre 2020, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation et d'une augmentation du paiement de capital sur les obligations locatives, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont augmenté, passant de (216,4) M\$ pour le semestre clos le 29 septembre 2019 à (109,5) M\$ pour le semestre clos le 27 septembre 2020, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'investissement, tel qu'il est décrit ci-dessus, contrebalancée en partie par une augmentation du paiement de capital sur les obligations locatives.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 27 septembre 2020, au 29 septembre 2019 et au 29 mars 2020.

En millions de dollars canadiens	27 septembre 2020	29 septembre 2019	Variation en dollars	29 mars 2020	Variation en dollars
Trésorerie	156,3	34,2	122,1	31,7	124,6
Emprunts à court terme	(11,0)	(17,8)	6,8	—	(11,0)
Facilité renouvelable	(224,9)	(179,4)	(45,5)	—	(224,9)
Emprunt à terme	(152,3)	(150,7)	(1,6)	(159,3)	7,0
Obligations locatives	(266,7)	(224,2)	(42,5)	(227,9)	(38,8)
Dette nette ¹	<u>(498,6)</u>	<u>(537,9)</u>	<u>39,3</u>	<u>(355,5)</u>	<u>(143,1)</u>

1. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Au 27 septembre 2020, la dette nette s'élevait à 498,6 M\$, comparativement à 537,9 M\$ au 29 septembre 2019. La diminution de 39,3 M\$ est attribuable à une hausse de la trésorerie de 122,1 M\$, contrebalancée par l'augmentation des emprunts de 45,5 M\$ en vertu de la facilité renouvelable et une hausse de 42,5 M\$ des obligations locatives. Le levier financier net¹ au 27 septembre 2020 était de 2,1 fois le BAIIAL ajusté.

Au 27 septembre 2020, la dette nette s'élevait à 498,6 M\$, comparativement à 355,5 M\$ au 29 mars 2020. L'augmentation de 143,1 M\$ de la dette nette est attribuable à l'augmentation des emprunts de 224,9 M\$ en vertu de la facilité renouvelable et à l'augmentation de 38,8 M\$ des obligations locatives, contrebalancées par une augmentation de la trésorerie de 124,6 M\$.

Emprunts à court terme

Le 18 juillet 2019, une filiale de la société dans la région de la Chine élargie a conclu une facilité d'emprunt non engagée d'un montant de 160,0 M RMB. La facilité comprend une facilité de garantie bancaire non financière d'un montant de 10,0 M RMB. Les durées de chaque prélèvement sur la facilité d'emprunt seront de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt correspond à 105 % du taux de référence applicable de la Banque populaire de Chine, et les intérêts sont payables après un, trois ou six mois, selon la durée de chaque prélèvement. La facilité est garantie par la société, et les montants prélevés sur la facilité seront utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Au 27 septembre 2020, un montant de 11,0 M\$ était à payer par la société en vertu de la facilité.

Modifications des ententes sur la dette à long terme

Le 26 mai 2020, la société a de nouveau modifié la facilité renouvelable afin d'augmenter sa capacité d'emprunt d'un montant pouvant aller jusqu'à 50,0 M\$. La facilité renouvelable modifiée est composée de la facilité renouvelable existante, qui prévoit un engagement réduit de 417,5 M\$ et une augmentation saisonnière pour porter celui-ci à 467,5 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre), et de la facilité renouvelable PEDS d'un montant de 50,0 M\$. Les emprunts prélevés sur la facilité renouvelable existante ont été transférés vers la facilité renouvelable PEDS à la date de transaction, et les emprunts futurs sont prélevés prioritairement sur la facilité renouvelable PEDS. Les montants prélevés sur la facilité renouvelable PEDS sont assujettis à un taux d'intérêt qui est supérieur de 2,00 % à celui de la facilité renouvelable existante. La facilité renouvelable PEDS arrivera à échéance le 25 mai 2021 et, à l'échéance, les engagements de crédit de la facilité renouvelable existante seront rétablis, ce qui n'entraînera aucune variation nette du total des engagements aux termes de la facilité renouvelable. Les coûts de transaction sont amortis sur la durée de la facilité.

Facilité renouvelable

La société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs composée i) d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 417,5 M\$, engagement augmentant à 467,5 M\$ durant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre) (du 24 février 2020 au 25 mai 2020 – 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe; du 10 mai 2019 au 23 février 2020 – 300,0 M\$, engagement augmentant à 350,0 M\$ pendant la période de pointe et ii) de la facilité renouvelable PEDS d'un montant de 50,0 M\$. L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. La facilité renouvelable permet d'effectuer des prélèvements en dollars canadiens, en dollars américains, en euros, en livres sterling et en d'autres monnaies. La facilité renouvelable arrivera à échéance le 3 juin 2024, tandis que la facilité renouvelable PEDS arrivera à échéance le 25 mai 2021. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise.

Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable peuvent, à notre gré, être maintenus de temps à autre à titre a) d'emprunts au taux préférentiel, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux préférentiel, majorée du taux préférentiel, b) d'acceptations bancaires, sur la base d'un produit escompté, compte tenu du taux d'escompte en vigueur majoré d'un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les commissions d'acceptation, c) d'emprunts au taux de base de remplacement, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux de base de remplacement, majorée du taux de base de remplacement, d) d'emprunts au taux de base européen, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux de base européen, majorée du taux de base européen, e) d'emprunts au taux LIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR, majorée du taux LIBOR, ou f) d'emprunts au taux EURIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux EURIBOR, majorée du taux EURIBOR applicable.

Une commission d'engagement sera prélevée sur la tranche moyenne quotidienne inutilisée de la facilité renouvelable. La commission d'engagement sera de 0,25 % par année si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable dépasse 50 % et de 0,375 % si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable est inférieure à 50 %. En ce qui concerne les lettres de garantie, des frais de lettres de crédit s'accumuleront sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours aux termes de la facilité renouvelable, selon un taux équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. En ce qui concerne les lettres de crédit documentaires et commerciales, les frais de lettres de crédit s'élèveront à 50 % de la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. Des frais de façade seront prélevés sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours, selon un taux équivalant à 0,125 % par année. En outre, nous payons à l'agent administratif des frais de suivi de un millier de dollars par mois aux termes de la facilité renouvelable.

La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Au 27 septembre 2020 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 27 septembre 2020, le montant impayé de la société aux termes de la facilité renouvelable se chiffrait à 222,5 M\$, déduction faite des coûts de transaction différés de 2,4 M\$ (29 septembre 2019 – 177,7 M\$, déduction faite des coûts de transaction différés de 1,7 M\$). Au 29 mars 2020, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de coûts de transaction différés connexes de 1,7 M\$ dans les autres passifs à long terme. Au 27 septembre 2020, la société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 101,8 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (29 septembre 2019 – 164,5 M\$; 29 mars 2020 – 226,6 M\$).

Au 27 septembre 2020, la société avait des lettres de crédit en cours de 5,7 M\$ (29 septembre 2019 – 6,1 M\$; 29 mars 2020 – 5,7 M\$) en vertu de la facilité renouvelable.

Facilité d'emprunt à terme

La société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garantie de premier rang qui partage la même garantie que la facilité renouvelable, d'un montant en capital total impayé de 113,8 M\$ US auprès de la succursale des îles Caïmans de Credit Suisse AG, à titre d'agent administratif et d'agent des sûretés, et certaines institutions financières, à titre de prêteurs. La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 3,50 %, payable mensuellement à terme échu. La facilité d'emprunt à terme arrivera à échéance le 2 décembre 2024. Les montants dus peuvent être remboursés à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Toutes les obligations en vertu de la facilité d'emprunt à terme sont garanties sans condition par la société et, sous réserve de certaines exceptions, par nos filiales américaines, britanniques et canadiennes. La facilité d'emprunt à terme prévoit les cas de défaillance courants.

La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de la facilité d'emprunt à terme. La facilité d'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières. Au 27 septembre 2020 et pour le semestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

La société a déterminé que les modifications de la facilité d'emprunt à terme conclues au premier trimestre de l'exercice 2020 correspondaient à un paiement anticipé sans frais de la facilité d'emprunt à terme initiale et à la création de la facilité d'emprunt à terme modifiée selon les conditions du marché. La société a comptabilisé les modifications de la facilité d'emprunt à terme comme une extinction de la dette et un nouvel emprunt du montant pouvant être prélevé. La facilité d'emprunt à terme initiale, d'un montant de 151,7 M\$ (113,8 M\$ US), de même que les coûts non amortis connexes de 7,0 M\$, ont été décomptabilisés. L'amortissement accéléré des coûts non amortis a été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net.

Comme la facilité d'emprunt à terme est libellée en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 27 septembre 2020, le capital des emprunts en vertu de la facilité d'emprunt à terme totalisait 152,3 M\$ (29 septembre 2019 – 150,7 M\$; 29 mars 2020 – 159,3 M\$). L'écart entre les sommes de ces périodes découle de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Obligations locatives

Les obligations locatives de la société se chiffraient à 266,7 M\$ au 27 septembre 2020 (29 septembre 2019 – 224,2 M\$; 29 mars 2020 – 227,9 M\$), dont une tranche de 43,5 M\$ (29 septembre 2019 – 32,6 M\$; 29 mars 2020 – 35,9 M\$) est exigible dans moins de un an. Les obligations locatives correspondent au montant actualisé des paiements futurs liés à des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu de contrats de location.

Gestion du capital

La société gère son capital, qui est constitué des capitaux propres (actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple), des emprunts à court terme et de la dette à long terme (la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme), en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net¹ suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. La direction cible un ratio du BAIIAL ajusté¹ sur la dette nette¹ de la dernière période de 52 ou de 53 semaines reflétant les variations saisonnières du secteur étant donné que le fonds de roulement net est constitué au cours du deuxième trimestre. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

1. *Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un résumé de certaines de nos obligations contractuelles importantes et d'autres obligations au 27 septembre 2020.

En millions de dollars canadiens	T3 et T4 2021	2022	2023	2024	2025	2026	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	163,6	—	—	—	—	—	—	163,6
Emprunts à court terme	11,0	—	—	—	—	—	—	11,0
Facilité renouvelable	—	—	—	—	224,9	—	—	224,9
Facilité d'emprunt à terme	—	—	—	—	152,3	—	—	152,3
Billet à payer	3,0	—	—	—	—	—	—	3,0
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	5,5	10,5	10,5	10,5	4,5	—	—	41,5
Contrats de change à terme	3,0	—	—	—	2,5	—	—	5,5
Obligations locatives	32,1	55,9	53,7	46,9	44,7	33,6	62,6	329,5
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	2,6	2,6
Total des obligations contractuelles	218,2	66,4	64,2	57,4	428,9	33,6	65,2	933,9

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur les emprunts à court terme, la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme, soit 4,26 %, 2,21 % et 3,66 %, respectivement, au 27 septembre 2020.

Au 27 septembre 2020, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des frais de résiliation de contrats conclus avec des agents, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi que des passifs d'impôt différé. Ces obligations à long terme n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. En Europe, la société a aussi conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Se reporter à la rubrique « Risque de crédit » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage sur le programme d'affacturage des créances clients. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 27 septembre 2020.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$ auprès de Banque HSBC Canada. Les lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,2 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La société doit immédiatement rembourser à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 27 septembre 2020, la société avait un montant de 3,9 M\$ à payer dans le cadre de nos contrats de location.

Capital social en circulation

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 30 octobre 2020, il y avait 59 142 598 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 30 octobre 2020, il y avait 2 811 652 options et 139 665 unités d'actions restreintes en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits de 877 999 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la société attribuables à un client en particulier. Au 27 septembre 2020, le montant total des créances assurées s'élevait à environ 53,0 M\$ (29 septembre 2019 – 110,4 M\$; 29 mars 2020 – 20,1 M\$). Au 27 septembre 2020, les créances clients comprenaient un montant de 16,1 M\$ à recevoir des autorités gouvernementales relativement aux ventes d'EPI qui n'étaient pas assurées.

L'assurance-crédit est assujettie à une surveillance continue par l'assureur et peut être réduite ou éliminée si, du point de vue de l'assureur, la solvabilité d'un client s'est détériorée. À la suite de la réception d'un avis de modification de la limite de l'assurance-crédit, celle-ci demeure en vigueur pour 60 jours. Au cours du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a connu des réductions importantes de la disponibilité de l'assurance-crédit sur le marché pour un certain nombre de ses clients.

En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la société évalue régulièrement la solidité financière de ses clients au moyen d'une combinaison de rapports financiers de tiers, de surveillance du crédit, d'information accessible au public et de communications directes avec les clients. La société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Afin d'atténuer davantage le risque de crédit, certains clients versent, pour leurs commandes saisonnières, une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des articles. Au 27 septembre 2020, les avances reçues se chiffraient à 8,1 M\$ (29 septembre 2019 – 14,7 M\$, 29 mars 2020 – 2,1 M\$) et étaient incluses dans les créances et charges à payer.

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

En millions de dollars canadiens	En souffrance				
	Total	Courant	≤ 30 jours	De 31 à	
				60 jours	≥ 61 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	91,5	69,4	15,5	6,1	0,5
Créances sur cartes de crédit	3,1	3,1	—	—	—
Subventions publiques à recevoir	10,6	10,6	—	—	—
Autres créances	11,7	11,7	—	—	—
27 septembre 2020	116,9	94,8	15,5	6,1	0,5
Créances clients	139,5	118,1	17,8	2,2	1,4
Créances sur cartes de crédit	9,0	9,0	—	—	—
Autres créances	1,0	1,0	—	—	—
29 septembre 2019	149,5	128,1	17,8	2,2	1,4
Créances clients	26,9	15,9	5,0	2,5	3,5
Créances sur cartes de crédit	2,1	2,1	—	—	—
Autres créances	5,1	5,1	—	—	—
29 mars 2020	34,1	23,1	5,0	2,5	3,5

Programme d'affacturage des créances clients

Le 23 décembre 2019, une filiale européenne de la société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Les devises acceptées comprennent l'euro, la livre sterling et le franc suisse. La société paie des frais annuels correspondant au taux de référence EURIBOR ou LIBOR applicable, majoré de 1,15 %, d'après le nombre de jours séparant la date d'achat et la date d'échéance de la facture, soit un taux inférieur au taux d'emprunt moyen de la société en vertu de sa facilité renouvelable. Le programme vise à fournir des liquidités suffisantes pour soutenir les besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation à l'échelle internationale. Lors du transfert des créances, la société reçoit un produit en trésorerie et continue d'assurer le service des créances au nom de l'institution financière tierce. Le programme respecte les exigences en matière de décomptabilisation prescrites par IFRS 9, *Instruments financiers*, puisque la société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au moment de la vente d'une créance. Ce produit est classé dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans le tableau des flux de trésorerie.

Pour le semestre clos le 27 septembre 2020, la société a reçu un produit en trésorerie à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 6,2 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société. Des frais de moins de 0,1 M\$ ont été engagés au cours du semestre clos le 27 septembre 2020 et ont été inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net, dans l'état du résultat net. Au 27 septembre 2020, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la société, mais dont la société continuait d'assurer le service, s'élevait à 5,8 M\$ (29 mars 2020 – 2,4 M\$).

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, mais une partie de l'actif net de la société est libellée en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois et en dollars de Hong Kong par l'intermédiaire de ses établissements à l'étranger situés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Suisse, à Hong Kong et en Chine. En outre, nos transactions en yuans chinois et en dollars de Hong Kong augmenteront au fur et à mesure que nos activités dans la région de la Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains en raison des variations du taux de change en dollars américains. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aura l'effet contraire.

La société a conclu des contrats de change à terme afin de réduire le risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling, du franc suisse, du yuan chinois, du dollar de Hong Kong et de la couronne suédoise pour les produits et l'approvisionnement. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le programme de couverture d'exploitation pour l'exercice se clôturant le 28 mars 2021 a été lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, la société a comptabilisé des pertes latentes de 1,7 M\$ sur les couvertures de change jugées inefficaces en raison de l'incertitude relative aux flux de trésorerie futurs de nos établissements à l'étranger.

La société a comptabilisé les profits latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	27 septembre 2020		29 septembre 2019		27 septembre 2020		29 septembre 2019	
	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,8	(0,1)	0,6	(0,9)	3,1	(0,9)	5,7	(2,0)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, aucun montant n'a été reclassé des autres éléments du résultat global aux frais de vente, généraux et administratifs relativement aux dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,6 M\$ et 0,6 M\$, respectivement).

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, des profits latents de 0,6 M\$ et de 1,2 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – profits latents de 0,2 M\$ et de 1,8 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 27 septembre 2020 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme visant l'achat de dollars canadiens	76,6 \$ US	Dollar américain
	70,4 €	Euro
Contrat à terme visant la vente de dollars canadiens	36,2 \$ US	Dollar américain
	31,9 €	Euro
Contrat à terme visant l'achat d'euros	1,4 CHF	Franc suisse
	379,9 CNY	Yuan chinois
	22,9 £	Livre sterling
	36,9 HKD	Dollar de Hong Kong
	4,2 SEK	Couronne suédoise
Contrat à terme visant la vente d'euros	6,5 CHF	Franc suisse
	1,2 £	Livre sterling

Risque de change lié aux emprunts

Les montants disponibles en vertu des emprunts à court terme sont libellés en renminbis chinois. D'après l'encours de 11,0 M\$ des emprunts à court terme au 27 septembre 2020, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au renminbi chinois donnerait lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 0,6 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

Les montants disponibles en vertu de la facilité d'emprunt à terme et d'une partie de la facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 152,3 M\$ (113,8 M\$ US) de la facilité d'emprunt à terme au 27 septembre 2020, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain donnerait lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 1,1 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts. L'encours de la tranche de notre facilité renouvelable libellée en dollars américains s'établit à 10,8 M\$, et une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain donnerait lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 0,1 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

La société couvre une partie de son exposition au risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur sa facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains.

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le				Semestre clos le			
	27 septembre 2020		29 septembre 2019		27 septembre 2020		29 septembre 2019	
	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt	Profit net (perte nette)	(Charge) économie d'impôt	Profit net (perte nette)	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie	(1,9)	0,3	1,1	(0,2)	(4,0)	0,6	(0,2)	—
Swap de devises libellé en euros désigné comme couverture de l'investissement net	(0,8)	0,1	1,5	(0,3)	0,8	(0,2)	1,4	(0,3)

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la société a reclassés dans les frais de vente, généraux et administratifs.

En millions de dollars canadiens	Deuxième trimestre clos le		Semestre clos le	
	27 septembre 2020	29 septembre 2019	27 septembre 2020	29 septembre 2019
Perte (profit) découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie	2,1	(1,3)	4,3	(0,1)

Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, des pertes latentes de 0,9 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – profits latents de 0,8 M\$ et de 1,0 M\$, respectivement), sur la juste valeur d'un contrat de change à terme à échéance éloignée relatif à une tranche du solde de l'emprunt à terme ont été comptabilisées au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

La société a conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable d'un montant de 70,0 M\$ US, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 3,50 %, et en recevant des emprunts à taux fixe de 93,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,02 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et comptabilisé à titre de couverture de flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'au reclassement dans l'état du résultat net, puisque les paiements d'intérêts liés à la couverture et les remboursements de capital (ou réévaluations périodiques) ont une incidence sur le bénéfice net.

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 93,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,02 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 61,8 M€ portant intérêt à un taux de 3,19 %. Ce swap de devises a été désigné et est comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans sa filiale européenne. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est cédé ou vendu.

La société a également conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée en vendant un montant de 39,6 M\$ et en recevant un montant de 30,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur les emprunts à terme en fonction de l'échéance révisée (2 décembre 2024). Les profits et les pertes latents sur la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt principalement lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de nos emprunts à court terme, de notre facilité renouvelable et de notre facilité d'emprunt à terme. Au 27 septembre 2020, les montants impayés de la société étaient de 11,0 M\$ en vertu des emprunts à court terme, de 224,9 M\$ en vertu de la facilité renouvelable et de 152,3 M\$ en vertu de l'emprunt à terme. Actuellement, ces emprunts portent intérêt au taux de 4,26 %, de 2,21 % et de 3,66 %, respectivement. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts impayés en vertu de nos emprunts à court terme au cours du semestre clos le 27 septembre 2020, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de moins de 0,1 M\$ de nos charges d'intérêts (semestre clos le 29 septembre 2019 – moins de 0,1 M\$). De même, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen de la facilité renouvelable et de la facilité d'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts d'un montant de 0,9 M\$ et de 0,8 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,6 M\$ et 0,8 M\$, respectivement). Le risque de taux d'intérêt relatif à la facilité d'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de devises. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts futures dépendra principalement du montant brut de nos emprunts à ce moment.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres du conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a engagé des charges de 0,3 M\$ et de 0,4 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,3 M\$ et 0,5 M\$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes nets dus à des parties liées s'élevaient à 0,7 M\$ au 27 septembre 2020 (29 septembre 2019 – 0,5 M\$; 29 mars 2020 – 0,4 M\$).

Une obligation locative à payer à l'actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « fournisseur Baffin »), pour les locaux loués s'élevait à 5,0 M\$ au 27 septembre 2020 (29 septembre 2019 – 5,7 M\$; 29 mars 2020 – 5,3 M\$). Au cours du deuxième trimestre et du semestre clos le 27 septembre 2020, la société a payé aux entités liées au fournisseur Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative, déduction faite des allègements de loyer, ainsi que d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 0,3 M\$ et de 0,6 M\$, respectivement (deuxième trimestre et semestre clos le 29 septembre 2019 – 0,4 M\$ et 0,7 M\$, respectivement). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 27 septembre 2020, au 29 septembre 2019 et au 29 mars 2020. En outre, un montant de 3,0 M\$ a été payé au fournisseur Baffin le 1^{er} novembre 2020 et passé en charges sur une période de deux ans.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos principales méthodes comptables sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels et de nos états financiers intermédiaires, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

Nous présentons ci-dessous les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires.

Comptabilisation des produits. Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des articles dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que le contrôle des articles a été transféré au client.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations liées aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les articles finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Contrats de location. Nous exerçons un jugement lorsque nous concluons des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. Nous tenons compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location.

Nous déterminons la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en estimant le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. Nous déterminons le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de notre solvabilité, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, actifs au titre de droits d'utilisation et immobilisations corporelles). Nous devons exercer un jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles, les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi au niveau des UGT. Un jugement est également posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, des résultats, du fonds de roulement et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date du bilan portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût des réparations; le coût de remplacement des manteaux et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque trimestre les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos articles.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées et adoptées

En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16, *Contrats de location*, selon laquelle les preneurs sont exemptés de la nécessité de déterminer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification de contrat de location. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. L'application anticipée est permise. Conformément aux directives publiées, la société a adopté la modification avec prise d'effet le 30 mars 2020 et a décidé de ne pas traiter les allègements de loyer liés à la COVID-19 à titre de modifications de contrats de location.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles normes IFRS et nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. La modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La société évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette modification.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Modification de l'emprunt à terme et transaction de couverture connexe

Le 7 octobre 2020, la société a conclu une modification de refinancement de l'emprunt à terme pour accroître le montant en capital total de 113,8 M\$ US et le porter à 300,0 M\$ US. La modification de l'emprunt à terme a donné lieu à une augmentation des intérêts au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,25 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 0,75 %, et à un prolongement de l'échéance jusqu'au 7 octobre 2027. Le 30 octobre 2020, la société a résilié ses contrats dérivés existants liés à l'emprunt à terme précédent et a conclu de nouvelles transactions sur dérivés, mieux adaptées à la modification de refinancement de l'emprunt à terme. La société a conclu un swap de devises d'une durée de cinq ans en vendant

des emprunts d'un montant de 270,0 M\$ US portant intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge applicable de 4,25 %, à condition que le taux LIBOR ne soit pas inférieur à 0,75 %, en échange d'emprunts à taux fixe portant intérêt au taux de 5,20 %; la société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans pour acheter des emprunts à taux fixe de 368,5 M\$, soit un montant équivalant à 270,0 M\$ en dollars américains, évalué à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur la tranche des emprunts à terme.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act). En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 27 septembre 2020 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

Au cours du semestre clos le 27 septembre 2020, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Limites des contrôles et des procédures

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.